

Approfondissement de la paie Niveau II : Gestion des absences indemnisées

Ressources Humaines / Gestion du personnel / Paie - 2020

La formation en résumé

Toutes les entreprises sont confrontées à la gestion des périodes de suspension du contrat de travail liées à une absence pour maladie non professionnelle, pour accident du travail, pour congé maternité et pour congé paternité. La particularité de ces absences en paie réside dans l'obligation de verser une partie du salaire dans le cadre d'un complément de salaire et de gérer les indemnités journalières de sécurité sociale ainsi que les indemnités complémentaires versées par un régime de prévoyance présent dans l'entreprise.

Objectifs :

- Connaître les différentes obligations selon le cas de suspension du contrat de travail
- Etablir les bulletins selon les dispositions légales ou conventionnelles
- Sécuriser les bulletins de paie au regard des salariés et des cotisations

Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie

Prérequis :

- Avoir une expérience de la paie ou avoir suivi "les bases de la paie niveau I"

Le programme

La gestion des indemnités journalières de sécurité sociale selon l'absence

- Les différentes formalités à établir par l'entreprise
- Les conditions d'affiliation du salarié pour obtenir des indemnités
- Le calcul des indemnités sécurité sociale selon l'absence
- Le régime social et fiscal de ces indemnités

Le calcul du complément de salaire

- Les conditions à remplir par le salarié
- Le calcul de l'absence, des jours éventuels de carence
- Les modalités de calculs pour un maintien de salaire en net ou en brut
- La gestion des indemnités de prévoyance

Les conséquences sur le contrat selon la nature de l'absence

- Les obligations réciproques des parties
- Le calcul de l'ancienneté
- Le calcul du droit à congés payés
- Les conséquences de l'absence en cours de préavis

Les formalités et les règles d'indemnisation pour le salarié en temps partiel thérapeutique. Les particularités relatives au prélèvement à la source des indemnités journalières de sécurité sociale en cas de subrogation.

840 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



2 jours (14 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Parcours certifiant Assistanat RH (certification CNAM éligible au CPF)

Parcours Assistanat RH sans examen de certification Cycle Technicien - Gestionnaire de Paie



-10%

Formation en tandem avec :
Les bases de la paie Niveau I
Ou

Sécuriser et optimiser sa gestion administrative
du personnel au quotidien (GAP)

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 08/06, 09/06
- 05/11, 06/11
- 03/12, 04/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 21/10, 22/10

Roanne - 04 77 44 54 69

- 21/10, 22/10

Marseille - 04 91 14 26 90

- 04/11, 05/11

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction Salles de formation équipées pour une pédagogie active

Suivi de l'exécution et appréciation des résultats

Cette formation donne lieu à une évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur. Cette formation donne lieu à une évaluation des acquis uniquement dans le cadre d'une certification
*Nombre de stagiaires : 8 à 12 (nombre pouvant être modifié en fonction des exigences d'une formation) *Animateur/formateur : nom et parcours disponible sur simple demande